



Bulletin Régional d'Informations

Numéro : 07 Du 05 octobre 2021

SOMMAIRE

Communiqué CRS

Communiqué CRA

FICHE PASS SPORT

PV DU CDR DU 25.09.2021

BASICOMPTA



COMMUNIQUE CRS

Le **planning saison 2021-2022 (seniors)** est disponible sur le site internet de la LRVHDF.

POULE 1FC

Le calendrier de la poule 1FC a été remodelé, veuillez contrôler vos horaires.

Merci d'avertir rapidement l'ensemble de vos collectifs.

REPORT DE RENCONTRE :

Rappel : tout report de rencontre doit être saisi sur le site FFVolley avec la date de report.

Si cette date n'est pas connue, il faut absolument prévenir les arbitres. La liste des arbitres est disponible sur le site de la Ligue, vous y trouverez son club de rattachement et vous pourrez ainsi prévenir le club de l'arbitre qui se chargera de le prévenir. Cela évitera des déplacements inutiles.

HORAIRES MANQUANTS

PMA 005 16/10/2021 NOYELLES SOUS LENS vs ARQUES
PMA 040 22/01/2021 NOYELLES SOUS LENS vs HELLEMMES LILLE
PMB 040 22/01/2021 RANTIGNY vs VILLERS-COTTERETS
PMC 025 11/12/2021 AULNOY LES VALENCIENNES vs HALLUIN VCM 2

1MA 005 09/10/2021 REIMS 3 vs PONT SAINTE MAXENCE
1MD 050 16/01/2022 LOOS HAUBOURDIN vs OIGNIES

PFA 061 05/03/2022 BEAUVAIS vs LONGUEAU AMIENS

1FD 011 23/10/2021 HELLEMMES LILLE vs NOYELLES SOUS LENS
1FD 036 11/12/2021 MARCQ EN BAROEUL 3 vs NOYELLES SOUS LENS
1FD 051 22/01/2022 NOYELLES SOUS LENS vs LILLE SJ

CFQ 002 09/10/2021 CALAIS SES vs CALAIS LIS
CFQ 003 09/10/2021 ARQUES vs DUNKERQUE

Urgent, **veuillez contrôler vos calendriers**. Nombreux changements de salle validés ces derniers jours.

A partir de ce jour, toute modification fera l'objet d'une demande de dérogation Officielle et parution au BRI

COUPE DES HAUTS DE France SENIORS

MATCH LSM 020 Pour donner suite à l'interruption de la rencontre (fuite d'eau dans la salle ainsi que dans la salle de repli)

La rencontre est à rejouer. Celle-ci devra être jouée avant le 19 décembre en accord entre les 2 clubs. Les frais d'arbitrage seront pris en charge par la Ligue.

SENIORS FEMININES

Match	Date	Heure	s	Locaux	Visiteurs	Arbitre
LSF016	02/10/2021	17 :30	A	AMIENS METROPOLE 1	LA FERRE 2 +2	3/1
LSF017	06/11/2021	20 :30	A	ARRAS 1 +2	RAINNEVILLE 1	
LSF018	07/10/2021	20 :00	A	BEAUVAIS 1	ST QUENTIN 1 +2	DJOUDI SOFIANE
LSF019			A	VAL DE SAMBRE 1	Exempt	
LSF020	02/10/2021	20 :00	A	AULNOY LEZ VA 1 +2	VALENCIENNES 2	0/3
LSF021	02/10/2021	20 :00	A	MARCQ EN BAROEUL 3 +2	MOUVAUX 1	0/3
LSF022	18/12/2021	19 :00	A	CAUDRY 1 +2	HALLUIN VM 2	
LSF023			A	DOUAI 1	Exempt	
LSF024	03/10/2021	14 :00	A	SAINT ANDRE 2	HELLEMMES-LILLE 1	3/1
LSF025	07/11/2021	16 :00	A	BAILLEUL 1	LOOS-HAUBOURDIN 1	
LSF026	18/12/2021	20 :00	A	LIEVIN 2	DUNKERQUE 2 +2	
LSF027			A	LILLE SJ 1	Exempt	
LSF028	06/11/2021	20 :30	A	MOUVAUX 2	BAILLEUL 2	
LSF029	03/10/2021	16 :00	A	HELLEMMES-LILLE 2 +2	WATTIGNIES 1	0/3
LSF030			A	VILLENEUVE D'ASCQ 1	Exempt	
LSF031			A	SAINT ANDRE 1	Exempt	

SENIORS MASCULINS

Match	Date	Heure	S	Locaux	Visiteurs	Arbitres
LSM016	02/10/2021	remis	A	BELLAING 2	LE QUESNOY 1	RICHART OLIVIER / HABOUL ATIF
LSM017	03/10/2021	14 :30	A	CAUDRY 3 +2	BEAUVAIS 2	3/0
LSM018	02/10/2021	20 :30	A	ST QUENTIN 2 +2	RETHEL 1	0/3
LSM019			A	VAL DE SAMBRE 1	Exempt	
LSM020	02/10/2021	19 :30	A	OIGNIES 1	ARRAS 1	Match arrêté et à rejouer
LSM021	18/12/2021	20 :00	A	ST AMAND 1 +2	HALLUIN VCM 2	
LSM022	18/12/2021	18 :00	A	DOUAI 1	AULNOY LEZ VA 1	
LSM023			A	LILLE UC-UGSR 1	Exempt	
LSM024	03/10/2021	11 :00	A	HELLEMMES-LILLE 1	DUNKERQUE 2 +2	0/3
LSM025	02/10/2021	14 :00	A	BAILLEUL 1	LOOS-HAUBOURDIN 1	
LSM026	02/10/2021	15 :00	A	ARQUES 1	HARNES VB 3	3/0
LSM027			A	LILLE SJ 1	Exempt	
LSM028	03/10/2021	14 :00	A	MOUVAUX 2 +2	TOURCOING LM 3	1/3
LSM029	03/10/2021	16 :00	A	SAINT ANDRE 1	WATTIGNIES 1 +2	3/1
LSM030	03/10/2021	14 :00	A	HELLEMMES-LILLE 2 +2	MARCQ EN BAROEUL 1	2/3
LSM031			A	VILLENEUVE D'ASCQ 1	Exempt	

POULES JEUNES M18 SUD

PLATEAUX 6x6 HAUTS DE France Sud

CSM M18 Cadets 1ere Phase 6x6			CSF M18 Cadettes 1ere Phase 6x6		
1	LAON 1		1	LAON 1	
2	VILLERS COTTERETS 1		2	VILLERS COTTERETS 1	
3	EPERNAY 1		3	CHATEAU THIERRY 1	
4	REIMS 1		4	LA FERRE 1	
5	SAINT QUENTIN 1		5	AMIENS METROPOLE 1	
6	AMIENS METROPOLE 1		6	SAINT QUENTIN 1	
7	RANTIGNY 1		7	REIMS 1	
8	BEAUVAIS 1		8	BEAUVAIS 1	
9	RIEUX VILLERS ST PAUL 1		9	ITANCOURT 1	
10	LES JOYEUX VOLLEYEURS PERONNE 1				
11	COMPIEGNE 1				

Les calendriers M18 HDF SUD sont en ligne sur le site FFVolley.

COMMUNIQUE CRA

DESIGNATIONS: mise à jour du 05/10/2021 à 18:55 [ICI](#)

Les désignations coupe de France M15 sont effectuées et sont donc sur votre espace arbitre.

RAPPEL FEUILLE DE MATCH ELECTRONIQUE (FDME) :

La CRA vous rappelle que seuls les marqueurs ayant déjà suivi la formation feuille de match électronique sont habilités à faire la marque pour la saison 2021/2022.

Attention si vous mettez un marqueur qui n'a pas fait cette formation feuille de match électronique, les clubs auront une amende pour absence de marqueur.

**N'OUBLIER PAS DE METTRE A JOUR
VOTRE APPLICATION FDME
AVANT CHAQUE WEEK-END
(Dernière version téléchargeable 1.0.110)**

TUTORIEL FDME / FORMATION ARBITRAGE :

- Un tutoriel (en PDF) est à votre disposition sur le site de la Ligue des Hauts de France afin de rappeler les fondamentaux d'utilisation de la FDME pour les personnes déjà formées.

[ICI](#)

RAPPEL : FORMATION FDME (feuille de match électronique) :

Frais d'inscription : 30 € par candidat (facturés aux clubs ultérieurement)

FICHER ARBITRES / MARQUEURS : mise à jour au 05/10/2021 19:00 [ICI](#)

La colonne FDME correspond à la formation suivie ou non.

Si des erreurs y apparaissent, n'hésiter pas à nous le faire savoir par mail.

DERNIERE MINUTE

Il reste des places disponibles pour la formation FDME du mercredi 06/10/2021 à 19h00 au 38 rue du Général Leclerc (Salle des fêtes), HEM.



LE **PASS SPORT**

Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'une **aide financière d'un montant de 50€** versée par l'État à une association sportive pour réduire le coût d'inscription d'un jeune au club de volley de son choix, **valable sur la saison 2021-2022**. [visionner la vidéo](#)

Quelles structures peuvent en bénéficier ?

- Les associations et structures **affiliées à la FFvolley**,
- Les associations **agrées non affiliées domiciliées dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV)**

Comment peut-on en bénéficier ?

1

L'association crée son compte sur « [Le Compte Asso](#) » : [accéder au tutoriel](#)

Dans la rubrique « **Identité** », l'association renseigne toutes ses informations et coche la case « **Je suis volontaire au Pass'Sport** ».

2

L'association accueille les familles munies du **courrier de la CNAF** et fait découvrir ses activités.

Lors de l'inscription du jeune bénéficiaire, **une réduction de 50€ est appliquée** sur le montant de l'adhésion et/ou licence.

Comment le club est-il remboursé ?

Un outil permettra aux associations volontaires de **faire leur demande de remboursement via « [Le Compte Asso](#) » à partir de septembre avant le 30/11/2021**. [accéder au tutoriel](#)

Les associations ayant accueilli des jeunes bénéficiaires doivent les déclarer sur LCA et **conserver impérativement une copie du courrier CNAF** de chaque jeune afin de permettre les contrôles en aval de la DRAJES.

- Les associations affiliées à la FFvolley seront toutes remboursées par un **tiers payeur unique : le CDOS de leur territoire**.



5,4M

d'enfants sont concernés par le Pass'Sport.
Permettez aux familles économiquement fragiles de pouvoir inscrire leur enfant au volley et leur offrir un cadre structurant dans votre club.

L'utilisation du courrier de la CNAF sera possible du 01/07/2021 jusqu'au 30/11/2021, date de fin du déploiement du dispositif.

Contact : Laëtitia VIRATHAM – laetitia.viratham@ffvb.org - 01 58 42 22 15

Page dédiée au dispositif : www.sports.gouv.fr/pass-sport

Fiche de présentation officielle du ministère : [Pass'Sport pour les associations](#)

**COMPTE RENDU
COMITE DIRECTEUR
Du
25 septembre 2021**

Association loi 1901
Déclarée à la Préfecture du Nord le 1 Juillet 2017 (W595000765)
Siège 74 rue de Beaumont 59510 Hem

Membres Elus, présents : DECONNINCK DIDIER-CICHY JEAN CLAUDE-DEREP PHILIPPE-DUBOIS ANNE-DELVOYE JEAN PIERRE-JAWORSKI JEAN DIDIER-FLANDRE STEFANIE-VANADERWELT PIERRE YVES-VAN BRUSSEL CHRISTOPHE
Excusés : BAGATTO CINTHYA-DUBOIS FREDERIC-DEGANDT BERNARD-TASSAN HERVE-VANDERBEEKEN STEPHANE-VANHILLE CECILE
Absents : DEJONGHE JEAN JACQUES-BIGUINET VIVIANNE
Représentants départementaux :
Présents : SERGENT PHILIPPE CD59-GUILLET LUDOVIC CD80
Excusés : GOUDIN CHRISTOPHE CD60-SAGOT ERIC CD59
Absents : DELHAYE JEAN PIERRE CD02- JAUVAULT GERARD CD62
Invités Permanents
Présents : COISNE JEAN PIERRE-CHEVALLET PHILIPPE-ERENER JEAN BATISTE
Excusés : LECLERCQ ANDRE-BOUTELEUX SYLVAIN-FLORENT CAROLINE-CYRULIK GAETAN-

Le quorum étant atteint 11 présents

Début de séance à 9h30

Le président : remercie l'ensemble des membres présents

Présente Jean-Baptiste Ebener nouveau CTS de la ligue de volley des hauts de France remplaçant de Philippe Chevalet qui prendra sa retraite en fin de saison

Philippe Chevalet demande que l'ensemble des membres se présentent pour permettre à Jean batiste de prendre connaissance des présents

Retour à l'ordre du jour

Mise en place de basic compta, aide aux GSA à la comptabilité, la ligue devient référent pour la région des Hauts de France

Donne les dernières informations sur l'opération poste JO fédérale

Pour cette saison possibilité de créer 10 licences dirigeantes gratuites + un recueil des ressources pédagogiques et administratives pour augmenter la capacité d'accueil dans les GSA.

L'invitation du Président de la FFV pour un temps d'échange en vidéo conférence avec les présidents et les élus des ligues le mardi 05 Octobre à partir de 19h.

Election des présidents de commissions : validé à l'unanimité par les membres élus présents

Secrétaire

Approbation des BRI 00 à 05 validé à l'unanimité par les membres élus présents

Validation des clubs affiliés saison 2021-2022 (2 nouveaux clubs perte de 3 clubs) validé à l'unanimité par les membres élus présents

Précisions : des dates de CDR 27- 10-21 / 08-01-22 / 22-03-22 / 14-05-22 / AG LIGUE 18-06-22

CRS :

Approbation du RGER après précisions du président CRS Validé à l'unanimité par les membres élus présents

Approbation des RPE : (préciser dans RPE pré-nat pour manager licence encadrement éducateur sportif détail des descentes et le nombre de poule

R1F ajout formule sportive en raison du nombre équipes (6) Validé à l'unanimité par les membres élus présents

Rappel des obligations : DAF basé sur le niveau le plus haut

: Obligation d'entraîneur voir BRI

Souhait de création d'un document globalisé des obligations

CRA :

Désignations sont faites jusqu'à fin décembre. Rappel en régionale obligation de la feuille de match électronique

Formation FMDE et prochainement mise en place de formation électronique d'arbitrage

CRT :

Les formations techniques vont se mettre en place

Convention FAC de Lille et Liévin

L'ordre du jour étant épuisé le Président met fin à la réunion du Comité Directeur, à 12h05.

Le Président
Didier DECONNINCK

le Secrétaire
Philippe DEREP



Vous manquez d'outils et de connaissances pour gérer la comptabilité de votre association sportive. BasiCompta® simplifie la fonction de trésorier et facilite l'édition de documents comptables.

Un plus pour les relations avec les partenaires !

Quels avantages ?

- Simplicité de saisie des opérations (libellés pré remplis)
- Journal de saisie (rechercher ou modifier des écritures)
- Edition automatique du compte de résultat / bilan (au format Cerfa pour les demandes de subventions)
- Suivi par action (tournoi, école de sport, etc.)
- Suivi et rapprochement des soldes bancaires
- Assistance et soutien technique

Finis les tableurs maison !

BasiCompta® est un outil pérenne qui apporte stabilité et sécurité dans la gestion comptable même quand le trésorier passe la main.

Pour qui ?

Dirigeants et trésoriers d'associations sportives
Pour tous les niveaux de connaissance en comptabilité

Comment ça marche ?

Utilisable sans installation de logiciel
Accessible en ligne (sur Internet)

Comment bénéficier du service ?

Vous faire connaître auprès de la LRVB HDF
Signer une convention d'utilisation
Suivre une formation de 2 heures 30

Combien ça coûte ?

La première année :
Création du compte : 50 €
Formation de 2 heures 30 : 30 €

Puis, chaque année :
Droit de maintenance : 50 €

